

RAPPORT D'ACTIVITE 2011



point rencontre

CASE POSTALE SION 2 NORD TEL./FAX 027 322 25 00

pointrencontre@bluewin.ch

info@pointrencontre.ch

www.pointrencontre.ch

RAPPORT DU COMITE

Comité et organisation

Pendant l'exercice 2011, le comité est resté sans changement. Il est donc toujours composé comme suit :

Président : Philippe Zimmermann

Vice-président : Jean-Marc Fasmeyer

Relations avec la justice : Florence Troillet

Ethique et fonctionnement : Jean-Marc Fasmeyer et Lydia Héritier

Recherche de fonds : tous les membres

Représentante des intervenant-es : Bernadette Copt Gagliardi

Caissier : Marc Rossier

Représentation du PR : Philippe Zimmermann, Marc Rossier et Sabrina Salamin-Zanoli (coordinatrice, hors comité)

M. Jean-Marc Fasmeyer, qui était déjà membre du groupe de travail qui a mis en place le PR Valais dès le début 1993, est membre du comité depuis la création de l'association le 27 janvier 1994. Il nous quitte après 19 ans de fidélité.

Pendant toutes ces années, Jean-Marc Fasmeyer a apporté au PR toutes ses connaissances et ses compétences de spécialiste de la psychiatrie des enfants et des adolescents. Sa contribution est inestimable et nous nous abstiendrons donc de la détailler, sauf à dire qu'il a toujours été à l'écoute de nos coordinatrices successives et de toute l'équipe des intervenant-e-s. Au sein du comité, sa clairvoyance nous a toujours aidés à prendre les bonnes décisions.

Après avoir pris sa retraite de disciple d'Hippocrate, Jean-Marc Fasmeyer prend celle de vice-président du PR Valais. Nous lui disons toute notre gratitude et lui souhaitons une heureuse retraite, dont une part sera sans doute consacrée à l'observation du ciel et à la compréhension des mystères de l'Univers.

Notre caissier, M. Marc Rossier, a été élu au comité en assemblée générale du 7 avril 2003. Ses connaissances du « terrain » comme intervenant auprès de l'OPE ont également été précieuses au travail du comité. Son tempérament heureux et ses propositions profondément réfléchies nous ont permis de toujours prendre des décisions et des

options qui permettent de concilier les intérêts des enfants qui sont au centre de nos préoccupations et ceux des services de l'Etat, par ses agents. Son caractère méticuleux a été un atout précieux pour sa charge de trésorier de l'association.

Promu à de nouvelles fonctions professionnelles, M. Marc Rossier quitte le comité du PR Valais après 9 ans de dévouement. Nous le remercions pour tout le temps consacré à notre association et formulons nos meilleurs vœux pour sa carrière professionnelle dans le cadre de laquelle il aura souvent encore l'occasion de veiller sur nos activités.

Le comité est heureux de pouvoir toujours compter sur l'engagement permanent de notre coordinatrice, Mme Sabrina Salamin-Zanoli et de notre secrétaire comptable, Mme Katia Hugentobler, sans qui le PR ne pourrait tout simplement pas fonctionner ni assurer les services qu'on attend de lui. Nous n'oublions pas non plus nos intervenant-e-s, dont le dévouement et le professionnalisme sont devenus indispensables.

Evolution du Point Rencontre Valais

En 2011, 56 familles (+5) ont bénéficié des services du Point Rencontre. Cela correspond à 444 visites (-81, mais +33 par rapport à 2008). 69 enfants (+3) d'un âge moyen de 8 ans (+1) ont été concernés. Le besoin de nos services reste donc assez stable, mais nous constatons avec satisfaction un taux de 40% des dossiers clos par un retour à l'autonomie de la relation entre parent(s) et enfant(s). Restent malheureusement également 40% de cas de suspension des visites...

La proportion des pères ayant recours aux services du Point Rencontre a connu, après plusieurs années de baisse, une augmentation de 57% à 69%, celle des mères passant à l'inverse de 31% à 27% (taux identique à 2009). La proportion des pères et mères qui n'ont ni l'un ni l'autre la garde de leur(s) enfant(s) a connu une baisse spectaculaire : 4% seulement contre 12% en 2010. C'est un retour à la valeur de 2008.

Nos résultats restent, l'un dans l'autre, très positifs et encourageants : 30 dossiers (+11) ont été clos pendant l'exercice dont, comme déjà dit, malheureusement 12 (40 %) par suspension du droit de visite.

Le détail de la statistique ainsi que le rapport de la coordinatrice, qui apporte des informations complémentaires intéressantes sur les visites et les difficultés rencontrées, sont également présentés dans ce fascicule.

L'exercice comptable 2011 boucle, pour la première fois depuis 2004, par une perte de CHF 7'520.55, contre un résultat positif de CHF 6'316.75 lors de l'exercice précédent. Nos réserves sont cependant suffisantes pour ne pas susciter d'inquiétudes dans l'immédiat. Il faut relever que ce résultat aurait été bien pire sans le soutien généreux de la **Loterie romande** qui nous a accordé un soutien de **CHF 30'000.--** en 2011 comme l'année précédente. Nous avons renoncé à l'organisation d'un loto, vu les résultats décevants des exercices précédents.

Nous avons aussi reçu avec gratitude le soutien spontané des communes de Sion (CHF 750.--, + 50.--) et de Monthey (CHF 500.--). Nous notons que ces sommes nous ont été versées sans sollicitation particulière, ce qui est un signe de reconnaissance de l'utilité – sinon de la nécessité – de notre action.

Enfin, les dons reçus en 2011 (CHF 4'906.--) ont connu un accroissement spectaculaire grâce notamment à Mme Béatrice Kamerzin et à son école d'arts plastiques (<http://www.terreenmouvement.ch>) qui nous ont fait bénéficier du résultat de leur expo-vente annuelle 2010 (CHF 3'650.--). Mille mercis à tou-te-s nos donatrices et donateurs, grand-e-s et petit-e-s, qui nous ont permis de limiter la perte de cet exercice.

Le budget que nous vous proposons d'adopter pour 2013 comporte une hausse modérée des charges, due à la constante augmentation du travail de nos intervenant-e-s. Les détails vous seront donnés par notre trésorier et dans le cadre du rapport de notre coordinatrice, Mme Sabrina Salamin-Zanoli.

Fédération Suisse des Points Rencontre

La Fédération Suisse des Points Rencontre est morte, faute de volonté constructive des différents PR et, en particulier, du total désintéret de nos homologues alémaniques. La décision est tombée lors de l'assemblée du 30 mai 2011 à Berne.

Site internet du Point Rencontre Valais

Nous vous rappelons que le site

<http://www.pointrencontre.ch>

est en service, même s'il présente encore des imperfections. Vous y trouverez le présent rapport dès les jours suivant l'assemblée générale, de même que de nombreuses autres informations.

—

Vous trouverez dans les pages qui suivent le rapport d'activités 2011 et les statistiques détaillées, établis par Mme Sabrina Salamin-Zanoli. Vous y découvrirez la qualité du travail fourni par notre équipe d'intervenant-e-s, sous la direction de la coordinatrice. Que toutes celles et tous ceux qui contribuent par leur travail à rétablir des relations entre parents et enfants dans le cadre du Point Rencontre Valais soient chaleureusement remerciés.

Nous remercions également nos membres cotisants et nos donateurs dont l'apport, même modique en relation avec notre budget, est toujours un agréable signal de soutien pour le comité.

Enfin, je remercie vivement mes collègues du comité pour leur dévouement, leur fidélité et leur travail.

Sion, juin 2012

Pour le comité de
Point Rencontre Valais :

Philippe Zimmermann, président

FAMILLES ACCUEILLIES

Cette année nous avons accueilli et accompagné 56 familles au Point Rencontre (PR), lors des 50 ouvertures assurées tous les samedis. En terme de rencontres parents visiteurs et fratries, ce sont 444 rencontres organisées, 594 si l'on dissocie les fratries.

Provenance des décisions fixant l'exercice du droit de visite au PR

L'exercice du droit de visite au PR a été fixé en règle générale par une décision de justice provenant soit d'une chambre pupillaire, soit d'un tribunal.

La provenance des décisions se répartit de la manière suivante :

- 91 % proviennent des autorités cantonales (chambres pupillaires et tribunaux)
- 9 % d'autorités hors canton

Les situations nous viennent de l'ensemble du Valais avec la répartition suivante :

- ◆ Sion et environs : 27%
- ◆ Martigny et environs : 25%
- ◆ Monthey et environs : 14%
- ◆ Sierre et environs : 25%
- ◆ Brigue et environs : 2%
- ◆ Hors canton : 7%

Raisons qui ont justifié le PR

Point Rencontre s'adresse à toute situation où le maintien de la relation parent-enfant est interrompue ou difficile. Dans la majorité des cas, la raison qui a nécessité le recours au Point Rencontre relève d'un conflit conjugal qui devient parental. Les autres raisons étant la suspicion d'abus sexuel ou de maltraitance (le PR est alors instauré durant l'enquête pénale en cours) et les risques liés à la sécurité physique et/ou psychiques de(s) l'enfant(s).

Dans ces situations, nous retrouvons souvent un parent qui souffre de dépendance ou de troubles psychiques.

Parents visiteurs

Sur les 56 familles accueillies, 69 % des parents visiteurs sont des pères, 27 % sont des mères et 4 % sont les 2 parents.

Constat pour cette année 2011 : le pourcentage des parents venant tous deux au Point Rencontre a baissé par rapport à ces 3 dernières années (4% au lieu de 12% en 2010).

Par contre, le pourcentage de pères fréquentant le PR a augmenté de 12% (57% en 2010) et celui des mères a baissé de 4% (31% en 2010).

Nombre d'enfants et âge des enfants accueillis au PR

69 enfants ont bénéficié de notre structure. Leur âge varie entre 1 an et 17 ans, avec une majorité d'enfants entre 7 et 12 ans. La répartition des âges se fait de la façon suivante :

- ◆ 2 enfants de moins de 2 ans → 3 %
- ◆ 21 enfants de 2 à 6 ans → 30 %
- ◆ 37 enfants de 7 à 12 ans → 54 %
- ◆ 9 enfants de plus de 12 ans → 13 %

La moyenne d'âge est de 8 ans.

Situations terminées en cours d'année

Sur les 56 situations accueillies en 2011, **30 sont terminées.**

- ◆ **12 situations** se sont conclues par une **autonomisation** des relations, à savoir que le parent visiteur et l'(es) enfant(s) ont établi une relation de confiance assez grande pour justifier que les visites puissent s'organiser indépendamment du PR ;
- ◆ **6 situations** ont évolué à l'extérieur du PR avec l'aide d'un **autre intermédiaire** ;
- ◆ **12 situations** ont été interrompues, en raison de la **suspension du droit de visite.**

Durée moyenne du droit de visite au PR

Pour cette année, le temps écoulé entre la première et la dernière visite au PR varie entre 1 mois et 28 mois, soit une moyenne de **8 mois**.

De manière générale, nous pouvons dire que plus les visites sont régulières, plus les situations évoluent favorablement.

DU CÔTÉ DES INTERVENANTS

Cette année, l'équipe a trouvé intéressant d'avoir le regard neuf d'un intervenant fraîchement arrivé au sein de la structure afin qu'il nous fasse partager son vécu et autres impressions en lien avec sa pratique au Point Rencontre.

N'ayant déposé mes valises d'intervenant au sein du PR qu'au mois d'août 2011, c'est donc tout naturellement vers ma personne, que tous les regards se sont tournés...

Comme je le mentionnais déjà dans mon dossier de candidature, c'est les bras et l'esprit chargés d'idéaux que je me suis embarqué dans cette aventure.

Bien conscient de l'ambivalence des relations humaines, qui plus est lorsqu'elles sont alambiquées dans une relation de couple (on tombe généralement amoureux d'une personne belle, intelligente, douce, travailleuse, courageuse et généreuse... et on se sépare d'une personne odieuse, violente, brutale, paresseuse, cupide et menteuse) et ayant plutôt une représentation de la vie familiale désespérément attachée à celle de la publicité « Ricoré », autant dire tout de suite que depuis cet été 2011, je suis souvent tombé de haut.

Mais cela fait partie de mon propre cheminement et ces nombreuses dégringolades ne sont à mes yeux pas l'aspect sur lequel je veux mettre l'accent aujourd'hui.

Mes premiers mois de pratique ont été consacrés à l'observation. L'observation des usagers du Point Rencontre bien évidemment, mais également et surtout des différentes manières d'agir de mes collègues intervenants.

Si, dans l'ensemble, une réelle harmonie règne dans la manière de répondre aux différentes situations, et que l'objectif du travail au PR est

le même pour tous, il n'en reste pas moins qu'une diversité tout aussi flagrante, saute aux yeux de n'importe quel observateur.

Cette diversité peut même parfois sembler totalement contradictoire. Tel intervenant sera par exemple à cheval sur le règlement, alors qu'un autre mettra plutôt en avant le bien être des visiteurs. Tel autre sera capable de recueillir au vol ou sur le coin de la table de la cuisine les paroles des usagers, tandis qu'un autre aura besoin de plus de temps et du cadre d'un entretien pour le faire.

Dans une situation difficile, un tel mettra l'accent sur le fait de se protéger pour rester lucide, tandis qu'un autre utilisera justement sa sensibilité pour pouvoir « travailler », et un autre encore son humour pour mettre à distance l'intensité de la situation...

Je pourrai mettre en avant encore d'autres exemples, mais pour moi, l'important n'est pas là...

Au Point Rencontre, les intervenants se complètent et se soutiennent en permanence.

L'équipe a réussi cet amalgame fragile et particulier de faire des différences de formation et de vécu de chacun, une force et une richesse, alors que nous avons tous d'autres expériences pour savoir qu'il pourrait en être tout autrement.

Et même si cela peut sembler totalement démagogique, avec le peu de recul que m'offrent mes quelques mois de pratique, c'est ce dernier point et le plaisir manifeste des intervenants à travailler ensemble que j'ai envie de trouver importants et de relever aujourd'hui.

Pellegrino Giovanni

L'équipe des intervenants :

Sylvie Blum Moulin

Monique Casal

Michèle Compaoré-Comby

Ariane Duchoud

Giovanni Pellegrino

Pierangela Queloz

Patrice Schnidrig

Marie-Madeleine Zermatten

Danièle Zufferey

Remplaçante :

Corinne Bonnet-Burgener

NOVEMBRE 1994 - DECEMBRE 2011
TABLEAU CHIFFRE DE L'EVOLUTION DU POINT RENCONTRE VALAIS

Année	Familles accueillies	Nombre de visites père/mère fratrie	Nombre d'enfants accueillis	Parent visiteur	Nombre d'ouvertures	Nombre de familles par ouverture en moyenne	Provenance des mandats	Durée moyenne d'utilisation du Point Rencontre	Evolution des situations vers l'autonomie
Novembre 1994	6		9	-	4	-	-	-	
1995	14	132	20	-	25	5	CP 50% Trib. 43% SS 7 %		37%
1996	19	137	28	-	23	6	CP 37% Trib. 47% SS 16 %	-	-
1997	30	249	46	Père 96% Mère 4%	24	11	CP 33% Trib. 57% SS 10 %	8.5 mois	47%
1998	26	268	41	Père 92% Mère 8%	23	12	CP 39% Trib. 50% SS 11%	11.9 mois	54%
1999	27	246	39	Père 92% Mère 4 % P+M 4%	24	11	CP 45% Trib. 55%	7.8 mois	41%
2000	23	225	31	Père 96% P+M 4%	24	10	CP 60% Trib. 40%	8.7 mois	46%
2001	29	272	39	Père 89% Mère 6% Fratrie3%	24	12	CP 86% Trib. 10% CA 4 %	14 mois	50%
2002	34	381	43	Père 79% Mère 18% Autre 3%	28	13	CP 68% Trib. 18% Autre 14%	9 mois	78%
2003	40	285	57	Père 80% Mère 20%	27	12	CP 65% Trib. 27.5% Autre 7.5%	11 mois	66.60%
2004	44	295	70	Père 75% Mère 20.5% P+M 4.5%	26	11	CP 66% Trib. 29.5% Autre 4.5%	4 mois	75%
2005	50	353	77	Père 70% Mère 24% P+M 6%	26	14	CP 66% Trib. 28% Autre 6%	7 mois	63%
2006	50	436	73	Père 67% Mère 29% P+M 4%	26	17	CP 60% Trib. 29% Autre 11%	8 mois	70%
2007	51	412	72	Père 70% Mère 26% P+M 4%	26	16	CP 63% Trib. 27% Autre 10%	9 mois	46%
2008	48	421	68	Père 62% Mère 29% P+M 9%	26	16	CP 71% Trib. 21% Autre 8%	14 mois	35%
2009	53	489	69	Père 62% Mère 27% P+M 11%	26	19	CP 79% Trib. 15% Autre 6%	10 mois	44%
2010	51	525	66	Père 57% Mère 31% P+M 12%	26	20	CP 88% Trib. 12%	17 mois	55%
2011	56	444	69	Père 69% Mère 27% P+M 4%	25 : S complet 25 : demi S	13 : S complet 5 : demi S	CP 82% Trib. 9% Autre 9%	8 mois	40%

CP = Chambre
Pupillaire
Trib. = Tribunal

SS = Service social
CA = Convention entre avocats homologuée par la chambre pupillaire

Durée moyenne depuis 1997 : 10 mois

TABLEAU SYNOPTIQUE DES SITUATIONS TRAITEES AU PR EN 2011

Familles accueillies au PR en 2011	Parent visiteur	Enfants		Date première visite	Dernière visite			Nombre de visites en 2011	Provenance de la décision	Évolution du DDV	Remarques
		Nombre	Age		Date	Durée en mois	Actuellement en suspens				
1	P	1	9	26.11.2011				0	CP Sion		
2	P	1	11	17.12.2011				1	CP Bagnes		
3	P	1	8	08.05.2010	12.02.2011	10		3	CP Fully	Suspension du DDV	Décision de la CP de Fully du 04.05.2011
4	P	1	10	31.01.2009				23	CP Lens		
5	P	1	4	26.02.2011	04.06.2011	6		5	CP Vétroz	Suspension du DDV	Décision de la CP de Vétroz du 31.01.2012
6	M	2	11-8	21.11.2009				25	CP Monthey		
7	P	1	3	11.09.2010	05.11.2011	15		21	CP Martigny	Autonomie	Décision de la CP de Martigny du 28.10.2011
8	P	1	8	19.12.2009	27.02.1010	3		0	CP Fully	Suspension du DDV	
9	M	1	7	22.10.2011				5	CP St-Maurice		
10	M	1	7	16.07.2011				5	CP Martigny		
11	P	1	5	09.04.2011	17.12.2011	9		13	CP Vétroz	Autonomie	Décision selon courriel de l'OPE du 09.01.2012
12	P	1	7	18.07.2009	12.03.2011	21		5	CP Charrat	Autonomie	Pas de visite en août 2009. Décision selon courriel de l'OPE du 30.11.2011
13	P	1	7	09.10.2010				19	CP Sierre		
14	M	1	14	25.10.2008	26.03.2011	28		5	CP Anniviers	Suspension du DDV	Pas de visite du 27.03.2010 au 08.05.2010. Décision de la CP d'Anniviers.
15	P	1	4	06.08.2011				9	Trib. Monthey		
16	P	1	15	29.08.2009	27.02.2010		X	0	CP Sion		

17	P	1	17	07.11.2009	13.03.2010	5		0	Trib. Hérens /Conthey	Autonomie	Décision selon courriel de l'OPE du 24.08.2011
18	P	1	10	24.09.2011	22.10.2011	2		3	CP Vétroz	Suspension du DDV	Décision de la CP de Vétroz du 16.01.2012
19	P	1	4	27.02.2010			X	4	CP Sierre		Pas de visite du 27.03.2010 au 16.10.2010 et du 05.03.2011 au 17.12.2011
20	P	2	9-10	15.05.2010	30.10.2010	6		0	CP Charrat	Suspension du DDV	Décision selon courriel de l'OPE du 30.08.2011
21	P	1	11	10.10.2009	07.11.2009	2		0	CP Martigny	Suspension du DDV	En suspens selon décision de l'OPE du 14.01.2010
22	M	2	13-13	08.10.2011	17.12.2011	3		5	Serv. Social Berne	Autre intermédiaire	Décision de l'Autorité tutélaire de Tavannes du 15.12.2011
23	P	1	5	22.05.2010	26.02.2011	9		4	CP Sion	Autonomie	Décision de la CP de Sion du 29.03.2011
24	P	1	7	22.11.2008				14	CP Fully		
25	P	1	3	23.04.2011	03.12.2011	9		12	CP St-Maurice	Autonomie	Décision de la CP de St-Maurice du 05.12.2011
26	P	1	11	12.02.2011	12.02.2011	1		0	CP Martigny	Suspension du DDV	
27	P	1	15	05.12.2009				16	CP Sion		
28	M	1	10	17.12.2011				1	Trib. Tutél. GE		
29	P	1	5	23.10.2010				24	Trib. My-St-Mce		
30	M	2	13-8	06.11.2010				22	CP Hérémence		
31	P	1	3	15.01.2011	12.02.2011	2		3	Trib. Monthey	Autre intermédiaire	Décision du Service cantonal de la Jeunesse du 24.10.2011
32	P	1	13	02.04.2011	25.06.2011	3		6	Serv. Prot. Mineurs GE	Autonomie	Courriel du Service de Protection des Mineurs de Genève du 25.08.2011
33	P	1	2	26.11.2011				1	CP Grône		
34	P	2	7-6	24.09.2011	24.09.2011	1		1	Trib. Sierre	Autonomie	Décision selon courriel de l'OPE du 08.02.2012
35	P	1	12	15.05.2010	21.08.2010	4		0	CP Sierre	Autonomie	Décision du Tribunal cantonal du 14.04.2011
36	M	2	7-6	03.01.2009	29.01.2011	25		2	CP Collombey / Muraz	Autonomie	Décision de la CP de Monthey du 02.02.2011
37	P/M	1	1	24.07.2010	05.03.2011	9		2	CP Salvan	Autre intermédiaire	

38	M	1	2	15.03.2008				21	CP Ayent		
39	M	2	8-5	30.04.2011				12	CP Sion		
40	P	1	8	16.01.2010	09.10.2010	10		0	CP Veyras	Suspension du DDV	Décision de la CP de Veyras du 14.04.2011
41	P	1	5	17.08.2011				5	CP Saillon		
42	M	3	11-10-8	26.06.2010				25	CP Randogne		
43	P	1	12	12.06.2010	12.06.2010	1		0	CP Troistorrents	Suspension du DDV	
44	P/M	1	9	22.01.2011				11	Justice Paix Morges		
45	P	2	10-8	26.03.2011	26.03.2011	1		0	CP Arbaz	Suspension du DDV	Décision de la CP de Arbaz du 09.05.2011
46	M	1	4	14.03.2009				19	CP Conthey		
47	P	1	4	13.03.2010	29.01.2011	11		2	CP Chermignon	Autonomie	Décision de la CP de Port-Valais du 10.05.2011
48	M	1	6	27.11.2010	10.12.2011	14		20	CP Port-Valais	Autre intermédiaire	Décision de la CP de Port-Valais du 07.12.2011
49	P	1	13	19.11.2011				2	CP Fully		
50	P	1	2	13.11.2010	20.08.2011	10		15	CP Sion	Autonomie	Décision de la CP de Sion du 13.09.2011
51	P	2	7-5	17.07.2010	10.09.2011	15		9	CP Anniviers	Autre intermédiaire	Décision de la CP d'Anniviers
52	M	1	1	17.09.2011	10.12.2011	4		7	CP Chalais	Autre intermédiaire	Décision de la CP de Chalais du 13.02.2012
53	P	1	8	04.06.2011				11	CP Sion		
54	P	2	11-11	07.06.2008	12.03.2011		X	3	CP Sierre		Pas de visite du 22.11.2008 au 26.09.2009
55	P	1	12	04.06.2011	18.06.2011	1		2	OPE Brigue	Suspension du DDV	Décision selon courrier de l'OPE du 28.07.2011
56	M	2	11-6	06.12.2008				21	CP Anniviers		
56 familles	P=69% M=27% P/M=4%	69 enfants	Moyenne 8 ans					444	Tribunal: 9% CP : 82% Autre: 9%	Sur les 30 situations terminées, 12 ont abouti à l'autonomie. Autonomie : 40% Autre intermédiaire : 20% Suspension : 40%	

444 visites P/M et fratrie - 594 visites P/M et enfants

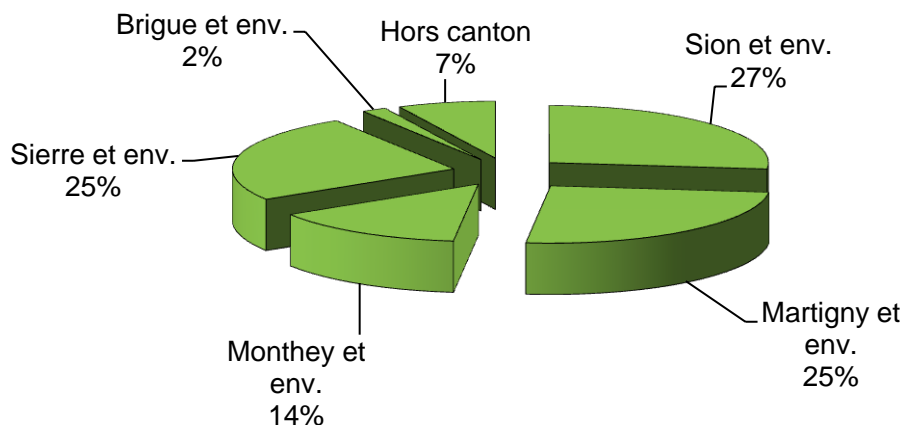
Moyenne : 13 familles par visite lors des samedis complets et 5 familles lors des demi-samedis

CP = Chambre Pupillaire

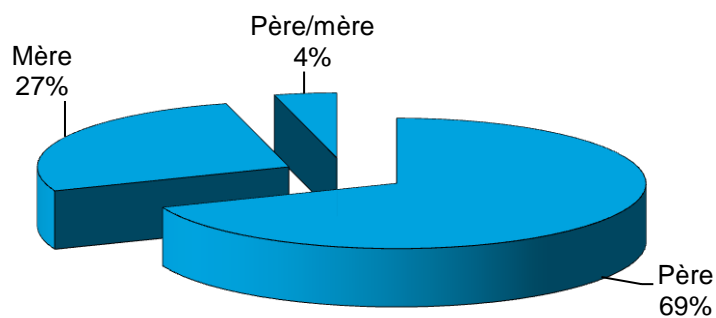
OPE = Office pour la Protection de l'Enfant

Trib. = Tribunal de district

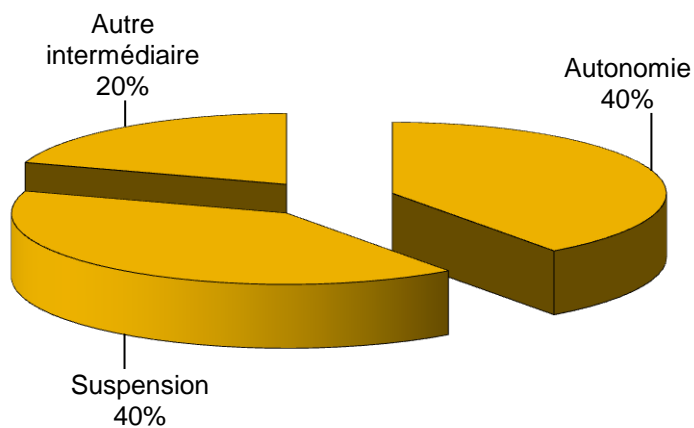
DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE



PARENT VISITEUR



SITUATIONS TERMINEES



COMPTES ET BUDGET 2011

Charges	Comptes 2011	Budget 2011
Salaires et charges	130'070.40	142'000.00
<i>Salaires coordinatrice et secrétaire</i>	57'071.15	57'300.00
<i>Salaires intervenants</i>	70'677.35	83'200.00
<i>Salaires intendance</i>	2'321.90	1'500.00
Charges sociales	17'070.75	21'300.00
Formation	1'307.65	2'800.00
Supervision	1'750.00	1'800.00
Frais de déplacement	1'700.30	1'000.00
Sous-total salaires	151'899.10	168'900.00
Equipement		
matériel	307.75	1'000.00
mobilier	0.00	1'000.00
didactique	179.15	500.00
Frais de fonctionnement		
Frais de bureau	406.40	1'000.00
Frais postaux	755.50	600.00
Matériel visites	153.70	400.00
Frais informatique	208.00	300.00
Loyer, charges, nettoyage	12'233.10	15'000.00
Téléphone, internet	1'388.90	1'600.00
Frais banque et ccp	195.65	200.00
Assurances	296.90	400.00
Imprimerie, publicité	445.00	1'000.00
Frais divers et cotisation Fédération suisse	40.00	800.00
Assemblée générale, comité, conférencier, divers	1'463.20	1'600.00
Frais divers	490.55	400.00
Frais traduction	0.00	500.00
Sous-total	18'563.80	26'300.00
Total des charges	170'462.90	195'200.00
Produits		
Cotisations membres collectifs	640.00	700.00
Cot. individuelles et de soutien	782.00	900.00
Participation Etat du Valais	75'006.10	90'000.00
Participation Communes et tiers	43'595.00	53'000.00
Participation institutions hors canton	6'510.65	0.00
Dons	4'906.00	500.00
Loto	0.00	
Subs. Commune de Monthey	500.00	500.00
Subs. Commune Sion	750.00	500.00
Loterie Romande	30'000.00	30'000.00
Divers	180.00	
Intérêts BCV et CCP	72.60	50.00
Total des produits	162'942.35	176'150.00
Résultat	-7'520.55	-19'050.00

BILAN 2011

ACTIFS	2011
Caisse	33.15
CCP	1'631.95
Banque Cantonale du Valais	57'462.20
Débiteurs	33'994.20
Impôt anticipé	0.00
	863.70
	0.00
Total	93'985.20
PASSIFS	
Capital	6'784.60
Créanciers	94'721.15
Total	101'505.75
Résultat	-7'520.55

MEMBRES DU COMITE

Zimmermann	Philippe	Avocat et notaire	Sion
Fasmeyer	Jean-Marc	Pédopsychiatre	Sion
Gagliardi	Bernadette	Psychologue	Sion
Héritier	Lydia	Professeur, responsable de la filière Education de l'enfance HES SO Valais	Savièse
Rossier	Marc	Assistant social	Uvrier
Troillet	Florence	Juge de district	Sierre